

# Détachement de travailleurs : un service en ligne pour simplifier vos démarches

Employee secondment: an online service to simplify formalities

**La loi Macron, dite « Loi sur le travail détaché » de 2016, encore modifiée et renforcée en 2017, apporte de nombreux changements dans le cadre du détachement de travailleurs étrangers en France. La société ASD Group International, basée à Sophia Antipolis, a fait du détachement salarial un de ses domaines de prédilection.**

*The 2016 Macron Act, dubbed « Act on Seconded Work » was further modified and reinforced in 2017. It brings many changes to the secondment framework of foreign workers in France. The ASD Group International, based in Sophia Antipolis, has given a priority position to its employee secondment policy.*

## Qu'est-ce que le détachement de salariés ?

Lorsqu'une entreprise envoie temporairement un ou plusieurs salariés pour une mission dans un autre pays, alors elle effectue un détachement de salarié. Les réglementations diffèrent selon les pays, qui peuvent imposer certaines formalités sous peine de sanctions. Les secteurs du BTP et du transport sont souvent concernés ; en revanche, ces obligations peuvent aussi s'appliquer à d'autres domaines, pour l'envoi d'un commercial dans un pays étranger par exemple.

Les législations ont beaucoup évolué ces deux dernières années et les dirigeants amenés à détacher des travailleurs en Europe se retrouvent face à de nombreuses obligations.

En France, la réforme d'octobre 2017 concerne les

nouvelles modalités des obligations à respecter. Elle renforce notamment la responsabilité de l'employeur d'origine et de l'entreprise d'accueil. ASD Group a ainsi développé une offre de e-services dans le but d'aider les entreprises étrangères à détacher légalement leurs salariés en France. Aujourd'hui, le groupe international a comme projet de développer son offre de services en ligne de détachement dans de nouveaux pays européens. L'objectif étant de pouvoir accompagner les entreprises, peu importe leur pays d'établissement, dans le détachement de leurs salariés lors de missions à l'étranger.

## Externaliser ses formalités pour plus de sérénité

Pourquoi ne pas sous-traiter ces formalités ? Prendre le temps de développer son entreprise.

## What is employee secondment?

*When a firm temporarily sends one or several of its employees to work abroad, this is called a secondment. Regulations vary between countries, that may impose formalities and, should these not be observed, corresponding penalties would apply. This most often concerns the construction and transport sectors; on the other hand, such obligations may also apply to other areas, such as sending a sales person to a foreign country for example. Over the past two years, laws have been modified in depth and Management teams seconding their employees in Europe now face numerous obligations.*

*In France, the reform of October 2017, involved the new modalities of the obligations to comply with. The reform in particular strengthens the responsibilities of the original employer*



4

salariés détachés sur 10 travaillent dans le BTP en Europe



50 %

de ces travailleurs sont accueillis par 3 pays : l'Allemagne, la France et la Belgique





**ASD Group s'est donné pour mission d'accompagner sereinement les entreprises à l'international, en simplifiant notamment la gestion de leurs formalités dans chaque domaine.**

pendant que la société ASD Group prend en charge les démarches obligatoires pour les détachements ?

Depuis plus de 15 ans, ASD Group, avec son réseau de 30 agences dans 24 pays, facilite le développement à l'international des entreprises dans 3 domaines transversaux : les taxes internationales et la TVA, les obligations douanières et le détachement de travailleurs.

ASD Group s'est donné pour mission d'accompagner sereinement les entreprises à l'international, en simplifiant notamment la gestion de leurs formalités dans chaque domaine. Face à ces nouveautés réglementaires, ASD Group a créé deux e-services :

- So Truck, plateforme en ligne dédiée au détachement dans le secteur du transport,
- So Posting Worker, dédiée au détachement dans le secteur du BTP et tous les autres secteurs.

ASD Group propose aux entreprises un accompagnement du début à la fin de la mission des salariés détachés : de la déclaration de détachement à la représentation sociale de l'entreprise lors de contrôles, en passant par la mise à disposition des documents obligatoires ; le tout en s'adaptant au secteur d'activité, mais aussi à la langue parlée par les salariés dans le pays de détachement.

De même, avec la présence d'agences à l'international, ASD Group assure la gestion des effectifs grâce à So Truck et So Posting Worker, par profil de salarié, avec notamment les modifications de leurs conditions de travail en temps réel. Une vraie plus-value pour se tranquilliser dans le développement des activités à l'export.

*and of the hosting company.*

*The ASD Group has designed an e-services option to help foreign companies legally second their employees to France. Today, the international group plans to develop its online service offer in new European countries, the goal being to support enterprises, wherever they are based, in seconding employees for missions abroad.*

### **Outsourcing formalities for greater peace of mind**

*Why not outsource these formalities? Take the time to grow the business, while the ASD Group takes charge of the mandatory secondment formalities.*

*For over 15 years, the ASD Group, with its network of 30 agencies in 24 countries, facilitates the international development of businesses in 3 cross-cutting areas: international taxation and VAT, customs obligations and employee secondment. The ASD Group is prepared to support enterprises internationally by simplifying the management of their formalities in all sectors. New regulations have to be faced and the ASD Group has created two e-services:*

- *So Truck, online platform dedicated to secondment in the transport sector,*
- *So Posting Worker, dedicated to secondment in the construction industry and all other sectors.*

*The ASD Group provides businesses with end-to-end support for seconded employees: from the secondment declaration to the social representation of the firm during inspections, via the availability of mandatory documents, and all the while adapting to the business sector involved, and learning a foreign language practiced by employees in their country of secondment.*

*Similarly, with the presence of international agencies the ASD Group ensures employee management via So Truck and So Posting Worker, per employee profile, including all the modifications in real-time working conditions. Genuine value added services in growing exports business.*



■ Pour contacter ASD Group et en savoir plus sur le détachement, les taxes internationales, la TVA ou les obligations douanières :  
**310 rue du Vallon - Immeuble Atlas  
 Valbonne Sophia Antipolis  
 +33 (0) 492 380 805  
 contact@asd-int.com  
 www.asd-int.com  
 www.soposting-worker.com  
 www.sotruck-app.com**

